

PROVINCE DE LIEGE
ARRONDISSEMENT DE LIEGE



Commune d'Oupeye

Rapport de mission

Gourcy

13-25 février 2011

L'Echevine des Affaires Humanitaires, Arlette Liben

L'Echevin de l'Instruction Publique, Irwin Gückel

Le Conseiller en Environnement et en Prévention, Olivier Thonnard

Arrivée le dimanche 13 février en fin d'après-midi à l'aéroport de Ouagadougou. Un minibus est affrété pour assurer le transfert des délégations à Dédougou, ville accueillant la plate-forme Nord-Sud durant les 3 premières journées du séjour. Cinq heures de piste, de nuit, nous y amène.

1. Plateforme Nord- Sud

La plate-forme a pour objectif d'évaluer les processus participatifs, en faisant part aux intervenants des difficultés rencontrées, qui ont trait pour la plupart à la disponibilité des moyens, aux méthodes de communication et à la simplification administrative.

Synthèse et conclusion des débats du 14 au 16/02

La difficulté administrative en matière de marchés publics pour les partenaires du Sud est la plus significative. Il est ardemment demandé aux communes du Nord de simplifier leur demande de pièces justificatives qui précèdent les versements, pour faciliter la mise à disposition des fonds.

Il faut savoir qu'il existe plusieurs freins à la disponibilité de ces fonds.

- l'argent versé aux communes burkinabé transite d'abord sur un compte du Trésor Public du Burkina Faso. Lequel ne le vire à la municipalité qu'après un certain temps. Cet écueil est facilement surmonté si la municipalité du Sud ouvre, avec l'aval des Autorités du Trésor, un compte qui lui est propre. C'est ce que Gourcy fera désormais.
- Les budgets des municipalités sont étroitement surveillés par la Commission technique régionale. Les possibilités de préfinancer les actions et achats sont parfois limitées, voire impossible si le budget n'est pas considéré comme réaliste en terme de recouvrement des aides extérieures. En clair, si le budget prévoit une somme d'argent d'origine du Nord, mais qui n'arrive pas faute de lourdeur administrative, le Trésor demande de réviser le budget pour qu'il soit plus conforme à la réalité. Ce qui se fait, mais alors ne sont plus prévus les moyens de financement des actions qui ne peuvent être commencées.

Les Communes belges demandent toutefois de conserver les documents suivants pour justifier le versement :

- Délibération du Conseil municipal relative à la décision de principe de recourir à un marché public ;
- Avis de publication (avec les spécifications techniques du marché) ;
- PV d'adjudication du marché émanant de la commission d'attribution. Ce document atteste de la légalité et du respect des procédures ;
- Copie du contrat entre la commune et le fournisseur ;
- L'ordre de service (de commencer les travaux et la date de départ.

On garantit ainsi l'activation des leviers communaux en terme de marchés publics, tout en se préservant de devoir envoyer une copie du dossier complet d'appels d'offres. Ce qui facilite la tâche.

Il est ensuite convenu que :

- le Sud fournira
 - le PV de réception des fournitures ou des travaux,
 - l'extrait de compte, ou à tout le moins les références du paiement, car les banques ne les fournissent pas systématiquement.
- les factures originales restent au pays de celui qui fait l'achat, mais sa copie certifiée conforme, cachet, signature, pas de timbre, est transmise au partenaire. Ceci, dans un esprit d'équité, pour permettre aux partenaires du Nord comme du Sud d'être informés du volume de la coopération décentralisée.

La difficulté de préfinancement par les municipalités est importante, il est alors souhaité qu'en terme de financement des équipements, les Communes belges versent 70 % des besoins, ce qui améliorent le taux de recouvrement dans les budgets du Sud.

Précisons que les montants demandés sont tous TVAC pour les factures du Sud et que dès lors, les montants à verser par le Nord doivent être TVAC.

En terme d'investissements, il s'agit essentiellement de matériel, ce dernier reste, le temps du programme, la propriété du Nord. Au terme, le Sud devient propriétaire après une reprise/remise en bonne et due forme et la facture d'achat au Nord transite du Nord au Sud.

Ces questions d'argent engendrent un manque de confiance réciproque des partenaires. C'est un fait regretté par chacun.

Le 14 février, le maire de Gourcy a fait valoir la nécessité de procéder à un audit interne des municipalités. Cinq Communes burkinabé dont Gourcy ont réalisé cet audit. Le souhait serait que les huit autres communes partenaires le réalisent également. Les communes burkinabés en reparleront lors de leur réunion Sud/Sud.

Le 15 février, l'UVCW constate que :

- la LIP (Logique d'intervention) est trop ambitieuse, on a sous-estimé les besoins en ressources humaines.
- Qu'il existe différents rythmes entre les partenaires et que le chronogramme n'est pas absolument respecté.

- Il faut impliquer davantage la société civile belge. Ce programme risque de devenir une réalisation communale que la population, dans sa majorité, ignore. Il y a peu de solidarité, voire d'intérêt, vis-à-vis des besoins du Burkina. Il y a pourtant unanimité sur la nécessité de pérenniser le financement de l'action. Une idée non débattue, mais qui pourrait trouver écho, consisterait à la mise à disposition des revenus d'une taxe communale au Nord de 0.5 % à 1 % pour son programme de solidarité Nord/Sud.
- Les résultats de ce partenariat sont unanimement appréciés, il serait dommage de ne pas le prolonger. En effet, le présent programme prend fin en 2012. Ainsi, pour éviter une éventuelle rupture ou une longue attente, la DGCD a souhaité que des propositions d'actions soient rentrées dès juin 2011. Cette précipitation s'explique aussi du fait que 2012 sera l'année des élections communales tant au Nord qu'au Sud.

2. Projet UVCW

2.1 Volet fiscal

L'Etat prend en charge la construction d'une nouvelle mairie. Les appels d'offres sont parus dans la presse. On s'étonnera que ce soit par ce moyen que le Maire et le Conseil communal en ont été informés.

Cependant des travaux de rénovation du bâtiment existant avaient été programmés. Ils sont toutefois maintenus. Une réflexion devra être menée pour leur nouvelle finalité.

Communication Nord – Sud,

La ligne internet est payée jusqu'en 2012 pour la mairie. Le SG utilisait cette ligne puisqu'il gérait le projet. La ligne Internet n'est pas assez performante pour l'étendre à d'autres bureaux. Il est difficile d'enlever la ligne Internet au plus haut fonctionnaire pour la céder au Chargé de projet.

Germain (le chargé de projet) est donc amené à payer la sienne à titre privé à raison de 10.000 FCFA par mois. Il conviendrait alors que les frais de son abonnement d'accès à l'internet lui soient remboursés. Par conséquent, Germain doit nous fournir une copie de ses cartes d'accès à Internet depuis août 2010 jusqu'à décembre. Pour ce faire, 120.000 F CFA doivent être dégagés. Toutefois, Germain doit continuer à rechercher des informations sur la possibilité d'étendre l'accès de la ligne internet de la Mairie à tout le personnel.

Le service de recouvrement

Il s'étoffe : engagement de 4 nouveaux collecteurs qui s'ajouteront aux 6 anciens pour un total de 10 percepteurs à former. Pour leur visibilité sur le champ d'action, ils recevront chacun 2 chasubles portant l'écusson de la commune.

Aménagement de la régie des Recettes

Le PC n'a pas été acheté, mais bien le second photocopieur qui se trouve en réserve dans le bureau du maire. Le premier est installé dans le bureau du Secrétaire Général qui en règlemente l'utilisation.

Nous apprenons qu'il n'y a pas de contrat de maintenance. Il faudra l'intégrer dans le POA 2012.

Campagne d'alphabétisation

Elle se réalisera en octobre 2011, en dehors des travaux champêtres se déroulant de mai à octobre. Ceci parce que les 55 conseillers municipaux concernés par cette activité sont tous des agriculteurs.

Fonctionnement de la Commission des Finances.
--

Nous disposons d'assez peu d'éléments pour évaluer le fonctionnement de la Commission. Les éléments (PV de réunions) qui permettent une évaluation conséquente de son fonctionnement sont quasi inexistantes. Cet état de fait induit le non versement des per diem depuis 2009.

En fait, cette Commission s'est réunie régulièrement et les PV ont été rédigés à l'ordinateur. Mais un virus a détruit les fichiers du secrétaire de la Commission. Les titres des PV figurent bel et bien dans le fichier mais tous corrompus et illisibles. Néanmoins, le Secrétaire dispose toujours de ses notes manuscrites qui doivent lui permettre de se mettre à jour. C'est fastidieux certes, mais pas impossible et il le faut nécessairement afin de permettre la régularisation des per diem.

Le recensement des contribuables : il sera organisé par la Commission et se fera par nature des recettes. Une personne responsable sera désignée dans la Commission.

La Commission souhaiterait recevoir l'état des lieux réalisé par la Receveuse communale d'Oupeye en 2009.

En matière d'équipement, des armoires, 1 PC, 1 photocopieuse ont été achetés. La commission peut donc fonctionner convenablement.

Les actions et les recommandations

La réfection des anciens locaux est prévue mais largement sous estimée.

Le budget ne prévoit que 655.000 F CFA au lieu des 3.000.000 nécessaires.

On fera ce qui est possible avec ce qui est disponible. Le reste sera reporté au budget 2012. Des devis chiffrés ont été demandés.

Quant à la prospection

Le recrutement et la formation des collecteurs sont prévus en 2011.

La municipalité a répertorié tous les marchés sans collecteurs.

Le plan stratégique a établi un objectif de recouvrement. Le salaire du collecteur (l'agent de perception) est égal à 20 % du montant perçu avec un minimum à percevoir.

Le percepteur est toujours originaire du village où est situé le marché qu'il doit contrôler.

Une liste nominative des percepteurs, avec l'évolution de leurs performances et l'objectif estimé par marché est constituée. Son examen révèle une excellente progression.

Idéalement, une liste des contribuables devrait être dressée et une collaboration sur ce point avec les partenaires italiens serait la bienvenue. En effet, ces derniers participent à la création de fichiers d'état-civil. Pour ce faire, un travail de sensibilisation de la population sur la compréhension et la nécessité de lever des taxes doit être mené. Alors, nous disposerions d'une idée du potentiel fiscal de la commune de Gourcy.

2.2 Volet Environnement

Il manque 6 PV de réunion. La dernière date du 06/09/2010

Depuis 2009 les per diem ne sont pas versés.

Il y a un déficit de trésorerie. On budgétise un montant brut, mais il y a des frais bancaires de l'ordre de 0,5 %. Les montants versés par Oupeye ne correspondent dès lors plus aux montants perçus.

Germain devra intégrer ces frais bancaires dans son tableau.

Ce déficit de trésorerie induit des retards dans la réalisation des actions.

Ainsi le nettoyage des caniveaux n'est toujours pas réalisé.

Il n'empêche que le POA 2011 doit prévoir la rédaction d'un arrêté communal pour interdire d'alimenter les caniveaux avec des déchets de toutes sortes et des eaux usées. Ces caniveaux n'ont qu'une seule vocation, la récolte et l'écoulement des eaux de pluie.

La Commission Environnement

La Commission s'est réunie régulièrement

Des campagnes de reboisement ont été menées à bien, cela intègre la lutte contre la désertification détaillée ci-avant.

Les curages des caniveaux n'ont pas été réalisés pour des raisons budgétaires.

Comme nous l'avons décrit plus haut, dans ce contexte géographique, la relation environnement / santé est très présente, voire évidente.

Les actions d'assainissement des quartiers et des voies de communication tendent toutes vers la lutte contre le paludisme.

Les actions de sensibilisation y font évidemment largement référence.

La sensibilisation invite à la nécessité de souscrire à l'abonnement d'une poubelle et de sa vidange. En terme de santé, les écoles sont aussi visitées.

Le théâtre est la méthode la plus utilisée.

La Commission se réunit malgré le non paiement des per diem.

Une clôture définitive de la parcelle communale (1,5 Ha) est souhaitée. Il conviendrait de l'intégrer dans le plan stratégique du CEAS.

Le curage des caniveaux est urgent, il doit être réalisé avant le mois de juin, début de l'hivernage. Ce qui en pratique se traduit par l'absence de mains d'œuvre, tout le monde est au champ et par des pluies très abondantes qui rendent le travail pénible, si pas impossible.

En ce qui concerne le matériel, la Commission souhaite pour 2012 une armoire et des clefs USB.

Nous recommandons une mise à jour très régulière de l'antivirus.

Perspectives 2011

La rédaction du plan stratégique proposera des actions pour 3 années.

Un comité sera constitué par secteur. Les 5 secteurs de la commune de Gourcy seront parties prenantes dans la réalisation du plan, ce qui le rendra particulièrement crédible.

Des idées prioritaires sont avancées.

- Les cabats en nylon bien sûr
- Ouverture d'une boutique info environnement / santé chaque jour de marché

2.3. Le plan stratégique des déchets

17 février. Nous rencontrons Christian Legay, d'Autre Terre.

Nous lui faisons part qu'Oupeye cherche un partenaire pour la rédaction d'un plan stratégique pour la gestion des déchets en collaboration avec le CEAS (Centre Ecologique Albert Schweitzer, ONG suisse).

15.000 € sont directement disponibles pour cette tâche.

Le 23 février, quelques heures avant notre retour, nous rencontrons le CEAS qui, finalement, accepte de collaborer avec ISF (Ingénieur Sans Frontière, ONG belge) et la municipalité de Gourcy.

ISF rédigera le cahier des charges relatif à la désignation et à la mission du bureau d'étude adjudicataire de l'appel d'offres.

Gourcy lance sans tarder sa procédure d'appels d'offres, établit une convention avec l'ONG suisse.

L'ONG suisse étudiera les offres et cherche avec ISF le complément des fonds nécessaires.

Oupeye verse les 15.000 € à la Commune de Gourcy.

L'objectif du plan est d'améliorer

- la collecte,
- le tri du centre,
- les revenus issus des filières de recyclage
- la sensibilisation de la population
- la qualité sanitaire des lieux.

3. Etat de la situation environnementale

La collecte est réalisée par les équipes de balayeurs, dont les salaires sont aujourd'hui payés par Gourcy.

Des poubelles supplémentaires doivent être déposées.

Le centre de tri est tout neuf, mais peu organisé.

- Les déchets ne sont pas séparés par des cloisons, ils ont alors tendance à se mélanger lorsque le vent les soulève,
- Le tri des déchets compostables est évidemment manuel, et assez grossier, une fraction de carton y est encore trop présente,
- Les sachets plastiques, présents en grand nombre, font l'objet de deux filières de recyclage distinctes :
 - Découpés en fils de plastique, ils sont tissés et servent à confectionner sacs et porte-monnaie de belle qualité.
 - Fondus et mélangés avec du sable, ils forment des pavés ou des éléments de bordure, résistant à 350 kg de pression au cm². Cette filière est critiquable, voire non souhaitable, tant la santé du préposé à la fonderie des sachets est compromise.
- En tout état de cause, les sachets plastiques doivent disparaître du paysage. En effet, leur présence est source de divers maux qui aggravent la situation précaire des habitants :
 - Ingérés par les animaux qui vagabondent à la recherche de nourriture, les sachets mettent leur vie en péril. Ce qui prive une famille d'une production de lait et de viande.
 - Les sachets constituent de multiples réservoirs d'eau stagnante en saison des pluies, qui augmentent considérablement la prévalence du paludisme dans la région. Les moustiques y trouvant de nombreuses niches pour se reproduire. La disparition de ces sachets du paysage contribuera à la réduction du nombre de ces réservoirs d'eau et donc de la prolifération de moustiques.

Chaque sachet est facturé par le commerçant à 25 F CFA à la ménagère qui fait ses courses.

Il est apparu que de nombreux enfants ne fréquentaient pas l'école par faute de moyens financiers des parents. La cotisation mensuelle nécessaire au financement d'une année scolaire (de 180 jours, 8 mois d'école) est de 1.000 F CFA, soit 1,50 € ou encore 40 sacs.

L'économie annuelle dans le ménage qu'engendrerait la simple suppression du coût des 156 sachets serait de 25 F CFA par sachet X 3 sachets par visite au marché hebdomadaire X 52 semaines = 3.900 F CFA / an , soit ½ année scolaire.

Voici donc une économie d'une extrême facilité à réaliser dès lors que l'on sait que 200 sacs Intradel en nylon ont été distribués il y a deux ans, et que les possesseurs n'ont plus jamais eu besoin de ces sachets plastiques.

Ce calcul simple donne une idée minimaliste de l'économie engendrée, car ce sac est d'une durée de vie supérieure à 2 ans. Ainsi, d'une part l'on observe la diminution progressive du nombre de sachets plastiques, et d'autre part la régression de la prolifération des moustiques qui est conséquence de la survenance du paludisme et qui engendre des coûts de soins médicaux dans les familles.

Une action de distribution à la population via le service d'état civil, (don d'un sac à chaque déclaration de naissance, de mariage, ...) ou via le percepteur des taxes communales qui effectue ses visites en porte-à-porte garantirait une large et rapide diffusion auprès des ménages.

Pour compléter l'idée sociologique de la situation locale, il faut savoir que :

- Le revenu moyen mensuel est de 35.000 F CFA.
- La taille moyenne d'un ménage burkinabé est de 7 personnes.
- La population de Gourcy est de 81.226 habitants répartis en 12.315 ménages qui devraient idéalement être équipés d'un sac en nylon.

Parallèlement, une action de sensibilisation de la population, ménages et commerçants, doit être menée. La commune de Gourcy dispose des services d'un attaché culturel.

4. Suite au projet RW 2

Germain, le chargé de projet, nous remet un projet eau qui doit succéder au projet balayeuses de la Région Wallonne. Ce projet est en attente d'acceptation par la Région wallonne.

Le commissaire voyer recense annuellement les points d'eau et établit les priorités de forage.

Il y a des villages prioritaires. Olonne s/Mer apporte son soutien au niveau des puits d'eau :

8 puits ont déjà été réalisés, avec margelle et couvercle, mais cela est encore insuffisant. 6 puits sont en cours de forage.

Un comité de l'eau composé de villageois est nommé et gère en bon père de famille le captage du puits dont il est responsable (1 comité/puits). Composition :

1 Président

1 Trésorier

1 Secrétaire

1 informateur

3 hygiénistes chargés de la planification du nettoyage de la superstructure, en fait, ils organisent l'accès au puits.

Les forages feront l'objet d'une procédure de marché public.

Les analyses de qualité seront effectuées par le laboratoire de l'Etat, il n'y a donc pas de soumission pour ce poste.

L'ONEA prendrait les investissements à sa charge. Les montants ne sont pas mentionnés dans le budget 2011. Si le projet est repris, une modification budgétaire en juin serait de mise.

5. Préoccupations particulières

Solidarité – Déchets - Lutte contre la désertification - Eau

Solidarité

- La municipalité de Gourcy a prévu un planning fort chargé du séjour : Visite du Haut Commissariat, l'équivalent du Gouverneur de province, lequel nous a tenu un discours d'une grande diplomatie sur les besoins du Burkina, la mutuelle confiance entre les partenaires et l'amitié entre les peuples.

- Une rencontre avec l'Ambassadeur belge à OUAGA a été organisée par l'Union des villes. Nous avons pu expliquer nos différents projets à son Excellence.

Déchets

- Visite du centre de tri, dont nous avons déjà dit qu'il était nécessaire de procéder à quelques aménagements pour en améliorer l'efficacité.

Nous pensons aux cloisons séparatrices, à un système de tamisage des déchets compostables, à la création d'une zone de déversement.

La décharge municipale, située à l'entrée de la ville et offerte par les Français d'Olonne sur Mer, est étrangement fort éloignée du centre de tri, et pratiquement remplie, on n'en sait plus ouvrir les grilles.

Sans toit, les déchets s'envolent et s'accrochent aux arbres le long de la grand route laissant une idée peu en adéquation avec à l'image qu'Oupeye tente d'insuffler à la municipalité avec son panneau « **Gourcy ville propre** ».

Collecte des déchets en rue

Les équipes de balayeuses s'occupent du nettoyage de la voirie.

ABMZ fabrique les poubelles-balançoires, les loue selon un contrat et facture la vidange. Sur ce poste, l'ABMZ est déficitaire. Son bilan « poubelles » présente un solde négatif de 2.000.000 F CFA. En fait, étant l'initiateur du projet, il souhaite conserver son monopole sur Gourcy. S'il devait facturer à la commune selon ses frais réels, la commune de Gourcy serait obligée de passer un marché par appel d'offres (à partir d'1.000.000 F CFA), ce que ne souhaite pas l'ABMZ qui craint de voir arriver un concurrent dans sa zone de travail. Il préfère alors enregistrer son malus et le compenser au global par un poste plus rentable (compost et pépinière).

Il n'empêche que les poubelles doivent être multipliées et placées dans des endroits stratégiques, telles les gares routières.

Il faudra adapter les moyens de collecte. Une charrette tirée par un âne ne suffira pas.

La gare routière est un endroit très fréquenté. Si les petits déplacements au centre de la ville ou entre les villages ne se font qu'en mobylette ou charrette, les voyages entre villes se font en car au départ de la gare routière.

Lutte contre la désertification

- Visite des installations d'ABMZ, du jardin communal et de la pépinière.

Cette pépinière est appelée à être très utile.

Une préoccupation croissante des Autorités et de la population est la lutte contre la désertification.

Le changement climatique observé ces dernières années sous nos latitudes, notamment par un caractère plus marqué des saisons (hiver plus froid et plus long, été plus chaud), est similairement vécu au Burkina, surtout dans le Nord, à l'entrée du Sahel.

La désertification est donc un problème majeur.

La pépinière d'ABMZ devient alors un centre d'une extrême importance.

En effet, la lutte contre la désertification passe inévitablement par le rétablissement des étapes du cycle de l'eau.

La flore et le reboisement en constituent une des étapes essentielles. Quelles sont les conséquences du reboisement des espaces ?

- les sols sont fixés par les racines,
- l'eau mobilisée réintroduit le cycle vital de l'eau par l'évapotranspiration,
- les zones d'ombre limitent l'évaporation du sol,
- une haie limitera l'érosion par le vent.

C'est ainsi qu'ABMZ présente un plan de lutte par la plantation de 10 Ha de deux essences locales, le *Jatropha curcas* et l'*Acacia macrostachya*.

ABMZ et la Commune de Gourcy apportent 1/3 du financement global. Le solde de 15.000 € nécessite encore un(des) investisseur(s).

La lutte contre la désertification passe aussi par des aménagements parcellaires qui permettent la collecte et la circulation des eaux de pluie en saison d'hivernage (de juin à septembre).

Eau

Si le Plan d'action épingle un plan « eau », il faut encore s'entendre sur les actions à mener, s'agit-il de l'assainissement des eaux usées ou de la disponibilité en eau potable ?

Tout étant urgent en ces contrées, une réflexion posée doit être établie.

L'assainissement nécessite des besoins financiers colossaux que nous ne possédons pas.

La disponibilité en eau potable est partiellement assurée par un organisme public, l'ONEA, mais dont l'accès est payant.

Les autres puits sont collectifs ou privés, souvent dangereux par l'absence de margelle ou de zones de protection du captage.

Des accidents sont fréquents, telle une chute potentiellement mortelle, et la pollution de la nappe par la présence des animaux qui y laissent leurs effluents après s'être abreuvés dans les flaques. Il va sans dire que ces puits deviennent des réservoirs de maladies et des foyers d'infection.

Action urgente à mener : sécuriser les puits existants.

PROVINCE DE LIEGE
ARRONDISSEMENT DE LIEGE



Commune d'Oupeye

Rapport de mission

Gourcy

13-25 février 2011

Rapport d'Irwin GÜCKEL, Echevin de l'Instruction publique

L'Echevine des Affaires Humanitaires, Arlette Liben

L'Echevin de l'Instruction Publique, Irwin Gückel

Le Conseiller en Environnement et en Prévention, Olivier Thonnard

L'enseignement à Gourcy

Au BURKINA FASO l'enseignement a été rendu obligatoire en 1996.

Gourcy compte de nombreuses écoles qui se situent en milieu urbain, à Gourcy ville et des écoles qui se situent dans la brousse et qui sont donc excentrées.

Les instituteurs ont une formation égale au système belge (2-3 ans de formation après l'école secondaire). Ils se rencontrent une fois par semaine afin de discuter de points pédagogiques précis.

Dans chaque école est créé un comité de parents (obligatoire) qui gère l'approvisionnement de la cantine (réserve de grains, ...).

Lorsque le Gouvernement a rendu l'enseignement obligatoire, il n'a pas libéré les fonds nécessaires à l'accomplissement pratique de cette obligation (tant au niveau humain qu'au niveau matériel) et a donc accentué deux problématiques principales :

Constats après visites d'école en partenariat avec celles d'Oupeye :

1. Problématique des classes surpeuplées

Un titulaire de classe donne la leçon à 60 enfants en moyenne. Il est dès lors difficile pour lui d'avoir une pédagogie interactive avec les enfants et de faire participer l'ensemble de la classe.

2. Problématique du matériel

Outre la pénurie de classes, un manque criant de matériel scolaire indispensable à l'enseignement est constaté dans chaque école (tableaux, cahiers,...).

Ce qu'ils appellent les « tables bancs » est un manque à combler en priorité étant donné qu'il engendre une perte en efficacité de l'enseignement.

En effet, les élèves sont disposés à 3 ou 4 par banc et ne peuvent travailler de façon constructive (ex.: ils ne savent pas ouvrir leur cahier en même temps,...).

Lors d'une rencontre avec l'inspecteur communal de Gourcy 1, Monsieur ZALLE, il est ressorti que l'aide au niveau du matériel devrait être répartie encore plus largement.

En dehors de ces deux problématiques en résident d'autres :

1. Problématique de l'eau

Lorsqu'on se rend dans les écoles de la brousse, une problématique supplémentaire vient s'ajouter aux autres : la pénurie d'eau.

Les écoles ne disposant pas de sources d'eau, les élèves doivent parcourir les kilomètres qui séparent leur domicile de l'école (en moyenne une heure de marche) avec un bidon d'eau.

La construction d'un puits aux abords des écoles serait donc nécessaire afin de fournir aux élèves de l'eau fraîche et potable en continu.

2. La pharmacie scolaire

Pour terminer, réside également la problématique liée aux premiers soins. Les écoles ne disposent pas de médicaments et du nécessaire de secours. Or, il s'avère que c'est un atout pour la fréquentation scolaire.

3. Le minerval

La pauvreté est telle que de nombreux parents ne peuvent payer le minerval annuel de 1.000 FCFA, soit 1,50€. Cet argent sert à alimenter la cantine scolaire.

4. Le certificat de naissance

Suite à la campagne de l'UNICEF menée en 2009, le déficit semble être comblé.